



**Une décision du Comité Mbida qui, en réalité est adossée sur celle du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) du 15 janvier 2021, annulant l'ensemble du dernier processus électoral de la Fécafoot.**

En effet, il s'est tenue hier mardi 4 mai, par visioconférence, une session extraordinaire de l'Assemblée générale de la Fécafoot présidée par le sénateur Albert Mbida, président du « Comité Exécutif Provisoire » de l'instance du football camerounais.

La principale résolution prise à l'issue de la session, conformément à l'Assemblée Générale de 2009, reste la suspension de Seidou Mbombo Njoya et son bureau « **de toute activité en relation avec le football pour une durée de cinq ans** ».

Une décision du Comité Mbida qui, en réalité est adossée sur celle du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) du 15 janvier 2021, annulant l'ensemble du dernier processus électoral de la Fécafoot.

Elle n'a aucune chance de prospérer, quand on sait que la FIFA avait décidé de maintenir l'équipe dirigeante déchu de la Fédération Camerounaise de Football. « **Compte tenu des circonstances du cas en question, et pour les motifs retenus par le TAS, la FIFA considère [...] que la nécessité d'assurer une continuité de service jusqu'aux nouvelles élections à organiser dans les meilleurs délais, justifient de laisser aux**

**organes actuellement en place le soin d'assurer l'intérim de la Fécafoot** », avait écrit la Secrétaire générale de l'instance faitière du football mondial.

A FIFA avait donné un « **mandat exceptionnel** » au Comité exécutif de Seidou Mbombo Njoya pour remplir les « **tâches permettant d'assurer la continuité des affaires courantes** ». Et celles liées « **à la finalisation à brève échéance du processus d'adoption des statuts et textes réglementaires requis et l'organisation de nouvelles élections** ».